

SESSION FORMATION  
BÂTIMENTS, CONSTRUCTION ET IMMOBILIER DURABLES  
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS



## Réaliser l'ACV d'un bâtiment neuf conformément à la RE2020 : enjeux, méthodologie, calculs et exploitation des résultats

RÉF: 1356-00

### EN BREF

Dans le contexte des objectifs de la transition énergétique et d'adaptation au changement climatique, la RE2020 succède à la RT2012 et à l'expérimentation E+C-. En plus, d'apporter une performance des bâtiments neufs rehaussée en matière énergétique et de confort d'été, le changement majeur porté par la RE2020 réside dans la prise en compte de l'empreinte environnementale des bâtiments au travers de leur impact carbone sur l'ensemble de leur cycle de vie.

### THÉMATIQUES

Que comprennent exactement les évaluations carbone et environnementale selon la RE2020 ? Quand doivent-elles être mises en place, notamment en situation de projet avec une mixité d'usages ? Comment réaliser ces évaluations ? Quels enseignements peut-on en tirer ? Comment les valoriser dans le contexte des dispositifs de reconnaissance tels que les qualifications et des labels bas carbone et durable ?

Autant de questions auxquelles cette formation vise à répondre afin de permettre aux professionnels de savoir réaliser une évaluation en ACV de la performance environnementale d'un bâtiment neuf réglementaire en RE2020 ou volontaire et de l'intégrer de manière adaptée dans leurs projets de construction.

La formation est réalisée par un expert énergie-climat-environnement ayant contribué à la mise en place de l'expérimentation PEBN et de la RE2020 des bâtiments neufs, ainsi que des référentiels volontaires pour les bâtiments neufs et existants, et disposant plus de dix années d'expérience en évaluation énergétique, carbone et environnementale.

### CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Maîtres d'œuvre, Bureaux d'études  
Maîtres d'ouvrages, AMO  
Architectes, Economistes,  
Entreprises de construction

### PRÉ-REQUIS

Connaissances de base en réglementation thermique et énergétique

### OBJECTIFS

APPREHENDER le contexte et les enjeux des performances réglementaire de bâtiments neufs en RE2020 et volontaire, en particulier carbone

ACQUERIR les fondamentaux de l'évaluation de la performance carbone des bâtiments neufs de la RE2020, en complément de celle énergétique et de confort estival

INTEGRER une étude environnementale RE2020 dans ses projets de construction, en connaissant les logiciels existants sur le marché et validés, en relation avec les acteurs concernés

SELECTIONNER les données utiles à l'évaluation carbone, en maîtrisant les différents niveaux de données, les fonctionnalités des bases de données et leur utilisation, en relation avec les configurateurs

REALISER les calculs et quantifier la performance carbone des bâtiments neufs, avec leurs différents contributeurs, en s'appuyant sur un logiciel conforme et reconnu

ANALYSER, INTERPRETER, RESTITUER les résultats en les valorisant au regard des principaux labels et qualifications bas carbone et leurs dispositions d'éco-conditionnalité

### PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Réalisation de cas pratiques avec un logiciel reconnu et conforme à la RE2020
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

### INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 25 au 26 octobre 2022 - Durée : 2 jours (14 heures)  
Tarif : 1 715,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)  
Lieu : France Paris

### COORDINATION

Ildris KATHRADA, Président de la commission Développement Durable de CINOV,  
Expert environnemental bâtiments & infrastructures

### PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

#### MARDI 25 OCTOBRE

9h00  
Tour de table autour des attentes des participants

#### Contenu de la méthode RE2020 d'évaluation de la performance environnementale d'un bâtiment

9h30  
Rappel des enjeux de la RE2020 - RETEX des expérimentations antérieures - nouveautés liées à la mise en place de la RE2020.  
Les champs d'application de la méthode - les modélisations des processus et de l'environnement - les différents contributeurs à la performance carbone du bâtiment - les données d'entrée de l'étude - les indicateurs de performance - les principes de calcul des indicateurs environnementaux.

#### Utilisation des données environnementales ciblées carbone

11h30  
Les fonctionnalités de la base INIES : base de données environnementales de référence pour la RE2020. Catégories & niveaux de données environnementales  
Les configurateurs du marché  
Les points de vigilance sur la sensibilité des résultats aux données environnementales

#### Traitement des contributeurs aux impacts environnementaux du bâtiment

15h30  
L'énergie  
Les produits de la construction  
L'eau  
Le chantier  
La parcelle

Fin de la journée à 17h30

#### MERCREDI 26 OCTOBRE

#### Réalisation de l'étude ACV conforme à la RE2020

9h00  
Mise en place de la démarche :  
- Planification des études énergétiques et environnementales  
- Mobilisation des acteurs concernés et leur rôle  
- Choix des outils de collecte & traitement des données, de restitution des résultats  
- Choix d'un logiciel d'ACV conforme à la RE2020  
- Exploitation des résultats & amélioration de la performance.

11h00  
Calcul de la performance environnementale du bâtiment avec un outil d'ACV reconnu et conforme à la RE2020 :  
- Objectif et définition du périmètre de l'étude selon la typologie des bâtiments  
- Intégration des données d'entrées du projet  
- Intégration des plans à l'échelle orientés de l'opération, incluant les façades et les coupes, la surface  
- Sélection, pré-traitement et déclaration des données dans un outil de calcul  
- Calcul des indicateurs de résultats

14h00  
- Analyse des résultats du calcul environnemental tenant compte des hypothèses et des limites  
- Mesure de la sensibilité des résultats due aux choix de conception  
- Sortie logicielle d'étude environnementale avec détail de la saisie  
- Revue des données déclarées & restitution des résultats  
- Production d'une note de synthèse à destination de la maîtrise d'ouvrage.

Fin de la journée à 17h30